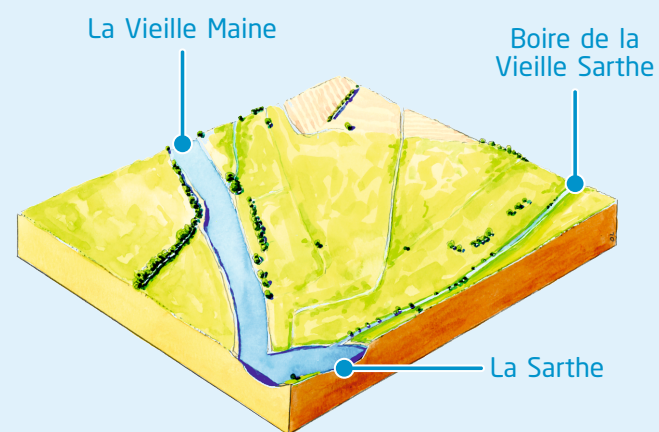


Les prairies naturelles des Crapeaudières

Planté et progressivement couvert de peupliers depuis les années 1970, le site des Crapeaudières était déserté par les oiseaux de prairies et sa valeur écologique s'était affaiblie. En 2018, Angers Loire Métropole acquiert ces 22 ha pour restaurer les prairies naturelles et les vues paysagères. À partir de 2025, les Crapeaudières retrouvent peu à peu leur aspect d'autrefois : prairies inondables, frênes têtards, forêt alluviale en évolution libre et végétation caractéristique des bords de Sarthe. Des bovins pâturent à nouveau ces prairies, aidant à préserver la biodiversité locale. De nombreux oiseaux nicheurs, comme le Râle des genêts ou le Bruant des roseaux, reviennent s'y installer. Un sentier de randonnée traverse le site et un bac permet de franchir la Sarthe pour rejoindre Écouflant. Les Crapeaudières font partie du réseau **Natura 2000**, qui protège les espaces naturels remarquables à travers l'Europe.

Jusqu'à la fin des années 1970,

les prairies naturelles offrent **de vastes surfaces inondées l'hiver** aux oiseaux migrateurs. Les éleveurs locaux récoltent le foin et mettent leurs bovins en pâture.



À cette époque, les **râles des genêts** prospéraient au printemps dans ce secteur de prairies, comme ailleurs dans les basses vallées.

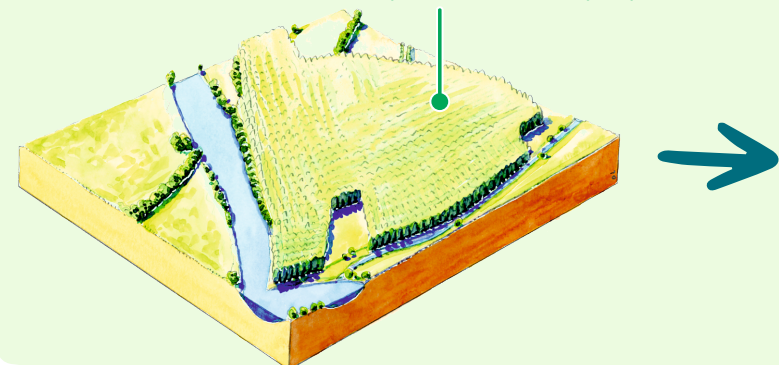


Les canards, à l'instar du **Canard pilet**, s'alimentaient dans des prairies inondées très ouvertes et sans boisement.

De la fin des années 1970 jusqu'à 2018,

les **plantations de peupliers forment un vaste boisement à la valeur écologique plus faible** qu'auparavant. Pendant cette période, les oiseaux de prairies disparaissent, notamment l'emblématique Râle des genêts.

Les plantations de peupliers s'étalent de la fin des années 1970 au début des années 1990. L'exploitation s'arrête en 2018 avec la coupe des derniers peupliers.



Loriot d'Europe

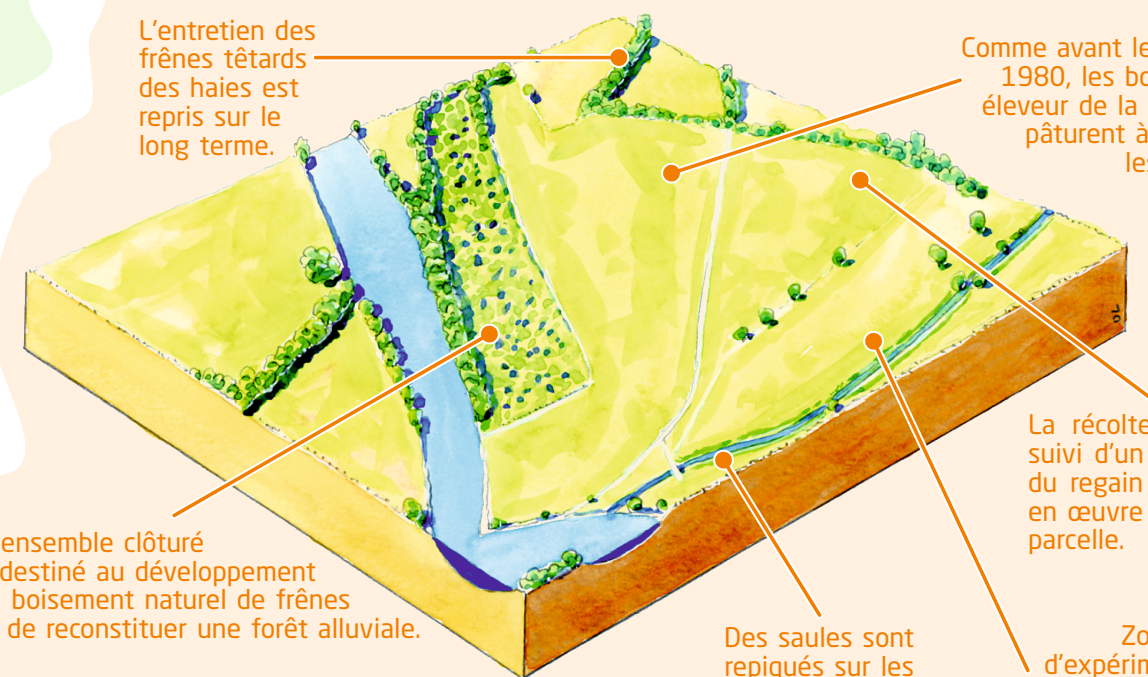


Troglodyte mignon

Pendant ces cinquante années, les naturalistes observent de profonds changements des milieux et des oiseaux nicheurs du site. À titre d'exemple, ils notent la nidification d'oiseaux qui apprécient les boisements comme le Troglodyte mignon et le Loriot d'Europe.

Depuis 2018,

les **travaux de restauration s'enchaînent** afin de revenir à des prairies naturelles par des pratiques agricoles extensives : pâture et récolte du foin. À titre d'exemple, des chantiers visent à lutter contre l'Aster américain, une plante exotique envahissante, ou à recréer un boisement de saules sur les rives de la Vieille Sarthe.



L'entretien des frênes têtards des haies est repris sur le long terme.

Comme avant les années 1980, les bovins d'un éleveur de la commune pâturent à nouveau les prairies.

Cet ensemble clôturé est destiné au développement d'un boisement naturel de frênes afin de reconstituer une forêt alluviale.

Des saules sont repiqués sur les rives de la boire de la Vieille Sarthe.

La récolte du foin suivi d'un pâturage du regain est mise en œuvre sur cette parcelle.

Zone d'expérimentation de lutte contre l'**Aster américain**.

Suite à la restauration, des oiseaux nicheurs comme le **Bruant des roseaux** nidifient de nouveau et des Râles de genêts sont entendus sur le site.

